



SAS EMKG IMMOBILIER  
au capital de 10 000 € - RCS COMPIEGNE B 978 494 060  
15 Rue du Puits Bray – 60260 LAMORLAYE  
Tél : 03 74 72 13 91 - E-mail : lamorlaye@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 01 Décembre 2023

### HONORAIRES DE TRANSACTION (*Hors cas particulier\*- Voir ci-dessous*)

Prix de vente	Honoraires Maximum
De 0 à 150 000 €	8% du prix de vente avec un minimum de 5000 € TTC
De 150 000 € à 300 000 €	6 % du prix de vente
De 300 000 € à 800 000 €	5 % du prix de vente
Au-delà de 800 000 €	4,5 % du prix de vente
Vente terrain	7 % du prix de vente
Vente Parking / Box	10 % du prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

**Honoraires de rédaction d'actes :** 350 € TTC à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire.

#### \*Cas particulier ➔ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

#### ➔ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.



SAS EMKG IMMOBILIER  
au capital de 10 000 € - RCS COMPIEGNE B 978 494 060  
15 Rue du Puits Bray – 60260 LAMORLAYE  
Tél : 03 74 72 13 91 - E-mail : lamorlaye@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 01 Décembre 2023

### HONORAIRES POUR LES BAUX D'HABITATION OU MIXTES REGIS PAR LA LOI N°89-462 DU 06/07/1989 :

#### - Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

- 8€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur (*hors zone tendue*)
- 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur (*en zone tendue*)
- 12 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur (*en zone très tendue*)

#### - Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

#### - Entremise-négociation : 50% TTC du loyer mensuel charges comprises à la charge du bailleur

### HONORAIRES POUR LES AUTRES BAUX :

#### Meublés :

Même tarification que pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi du 06/07/1989

#### Professionnels :

20% HT du loyer annuel, soit 24% TTC à la charge du preneur.

#### Commerciaux :

20% HT du loyer annuel, soit 24% TTC à la charge du preneur.

#### Cession de droit au bail et fonds de commerce :

15% HT du montant de la cession soit 18% TTC à la charge du preneur avec un minimum forfaitaire fixé à 5 000€ HT soit 6 000€ TTC.

### GESTION LOCATIVE – BAREME A COMPTER DU 01 DECEMBRE 2023

#### Honoraires de gestion :

6% HT du loyer annuel charges comprises, soit 7.2% TTC à la charge du bailleur.

5% HT du loyer annuel charges comprises à partir de 5 lots, soit 6% TTC.

#### Autres prestations :

L'assurance loyers impayés s'élève à 2.5% TTC du loyer quittancé

N° TVA intra-communautaire : FR 01978494060 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle CPI 6003 2023 000 000 016 par la CCI de l'Oise – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction : SMA SA – 8 Rue Louis Armand – 75738 PARIS CEDEX 15 – Garantie financière Gestion : SMA SA – 8 Rue Louis Armand – 75738 PARIS CEDEX 15. NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA REMUNERATION. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.